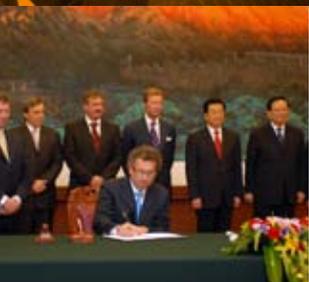


RAPPORT ANNUEL 2006



Votre partenaire pour la réussite



LE MOT DU PRESIDENT

Depuis sa création, la Chambre de Commerce a accompagné avec succès le développement de la vie économique et sociale luxembourgeoise et par ses nombreuses initiatives a contribué à promouvoir l'intérêt économique général. A ce titre, je remercie vivement le bureau, les membres élus et toute l'équipe de la Chambre de Commerce pour leur travail et leur engagement continu. Ensemble nous allons poursuivre les efforts entrepris pour faire grandir notre institution, qui est plus que jamais un partenaire incontournable dans le dialogue avec les entreprises, le public, les institutions publiques et les administrations.

L'année 2006 aura été marquée par une croissance soutenue, une bonne évolution de l'emploi et une inflation plus faible que par le passé, bien qu'encore supérieure à celle de nos pays voisins. Au Luxembourg, la croissance économique a atteint 6,2 % en 2006. Dans l'absolu, le chômage est resté très inférieur à la moyenne européenne, puisqu'il se situait autour des 4 %. Cependant, cette amélioration de la conjoncture en 2006 ne doit pas masquer le malaise dont souffre actuellement la compétitivité luxembourgeoise. Le "Bilan Compétitivité 2006" issu des travaux de l'Observatoire de la Compétitivité, dont le suivi a été assuré par la Chambre de Commerce, a dressé un tableau contrasté de la situation compétitive du Luxembourg. Alors que depuis 2002 la situation conjoncturelle s'est continuellement améliorée, l'évolution compétitive et structurelle de l'économie luxembourgeoise n'a pas complètement accompagné cette tendance. Si l'amélioration de la conjoncture est à saluer, la prudence reste de mise puisqu'elle résulte en partie d'un facteur fort variable et aléatoire, en l'occurrence la bonne performance des marchés financiers internationaux et son impact positif sur le secteur financier grand-ducal. Tant que le pays ne trouve pas de réponses satisfaisantes pour maîtriser les pressions inflationnistes, contrôler les déficits publics, juguler l'évolution du chômage, freiner le déphasage entre la croissance des salaires et celle de la productivité, garantir à long terme le financement de la sécurité sociale et améliorer ses performances en matière d'éducation et d'innovation, le « Bilan Compétitivité » continuera à être décevant. Le débat initié en 2006 sur le statut unique s'inscrit également dans le contexte de la compétitivité. Il faut espérer que le Gouvernement et les partenaires sociaux continuent de respecter leur engagement tripartite et qu'ils saisissent la modernisation du statut du salarié comme une occasion pour renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Les suggestions faites par la Chambre de Commerce pour redresser la barre et revenir sur le chemin d'une amélioration de la situation compétitive des entreprises luxembourgeoises gardent toute leur raison d'être et leur pertinence dans ce contexte.

Les perspectives pour le premier semestre 2007 restent somme toute relativement bonnes. La croissance économique du Luxembourg devrait atteindre 4,5%. On peut d'ores et déjà affirmer que 2007 sera une année importante pour notre pays. La collaboration de la Chambre de Commerce dans le cadre de la manifestation « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 », est l'un des moyens par lesquels la Chambre de Commerce entend favoriser le développement de la communication et stimuler les échanges au Luxembourg et dans la Grande Région.

Il est nécessaire de regarder au-delà des frontières du Luxembourg. Le récent élargissement de l'Europe représente une grande opportunité pour les entreprises. En République tchèque, en Pologne et en Hongrie, nos exportations ont été multipliées par dix. Les opportunités d'affaires entre le Luxembourg et les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) seront de plus en plus nombreuses. Le poids de ces pays dans l'économie mondiale augmente. Ils recèlent un potentiel énorme. Je reste convaincu que les échanges du Luxembourg avec ces économies émergentes auront des retombées positives sur l'ensemble de l'économie. Rappelons ici qu'en 2006, la Chambre de Commerce a participé à pas moins de 12 missions économiques dans 18 pays, ainsi que 7 visites accompagnées à des foires internationales. De son côté, l'Espace Entreprises a enregistré plus de 10.000 consultations téléphoniques et accueilli près de 5.500 personnes.

La Chambre de Commerce va encore augmenter ses efforts visant à promouvoir le site d'implantation luxembourgeois, à recommander des mesures opportunes en vue de renforcer la compétitivité de l'économie, à promouvoir l'esprit d'entreprise et à assister les créateurs d'entreprises, à les soutenir lors de leur internationalisation et à jouer son rôle d'acteur privilégié en matière de formation professionnelle initiale et continue.

Plus particulièrement pour la Chambre de Commerce, l'année 2006 aura été marquée par de nombreux développements, tels que le lancement réussi d'un nouveau service de veille sur les marchés publics, la mise en place de la Luxembourg Business Academy en partenariat avec l'Université de Luxembourg, le rapprochement de la Bourse d'entreprises aux bourses régionales en Grande Région, l'« Action 300+ » pour inciter les chefs d'entreprises à déclarer leurs postes d'apprentissage, le développement d'un outil enquête en ligne pour faciliter la participation aux enquêtes et automatiser le dépouillement des questionnaires ou encore la première édition du « Business Day » en coopération avec l'Université du Luxembourg. Le présent rapport annuel donne un aperçu des nombreux travaux et efforts réalisés par la Chambre de Commerce au cours de l'année 2006. En plus d'un résumé des activités, le lecteur y trouvera des chapitres consacrés aux différentes missions de notre institution, que ce soit dans le domaine législatif et juridique, du commerce extérieur, du conseil et de l'assistance aux entreprises ou de la formation professionnelle.

A l'instar de ses membres, la Chambre de Commerce continuera à être attentive à l'évolution économique et sociale du Grand-Duché et à son positionnement sur l'échiquier mondial. Grâce à l'excellence et à l'engagement de ses collaborateurs, autre facteur clef du succès, elle fera tout son possible pour répondre au mieux aux attentes des entreprises qui sont à la base de la richesse de notre pays.



Michel Wurth, Président

Visites de travail et délégations étrangères, coopération au développement, responsabilité sociale et développement durable, plate-forme de rencontres « b2b »... La vie économique et politique de l'année 2006 aura été riche en moments forts et la Chambre de Commerce a souvent marqué de son sceau la scène économique du pays. Retrouvez une brève rétrospective non exhaustive, mais toute en images de l'activité de la Chambre de Commerce en 2006.



FEVRIER

1. Péter Medgyessy (à dr.), ancien Premier Ministre de la Hongrie, est accueilli par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Plus d'une centaine d'entreprises présentes au Forum organisé par la Chambre de Commerce s'informent sur le potentiel d'investissements en Hongrie.

2. La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg réunit plus de 200 professionnels du secteur de l'automobile dans le cadre du « Forum Régional des Fournisseurs de l'Industrie Automobile ». Une bourse de coopération permet de mener 700 entrevues avec les responsables d'achats des entreprises présentes.



MARS

3. La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers présentent leur avis sur le projet de loi portant transposition de la directive sur les OPA, dont l'objectif est de combler le vide juridique qui constitue un inconvénient à l'installation de sièges sociaux de grands groupes internationaux au Luxembourg.

4. Le Président de la République tchèque, S.E.M. Václav Klaus, et une délégation tchèque sont accueillis à la Chambre de Commerce pour prendre part à un forum économique tchéco-luxembourgeois. Soixante entretiens sont organisés entre une cinquantaine d'entreprises tchèques et luxembourgeoises.



MAI

5. L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) organisent avec plusieurs partenaires la première édition du « Forum Entreprise et Formation ». L'objectif est de sensibiliser et d'encourager les entreprises dans leurs démarches de formation.



JUIN

6. Plus de 160 participants se rassemblent lors d'une conférence organisée par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Ministère des affaires étrangères, l'Office du Ducroire et Lux-Development sur le thème de la coopération au développement et les opportunités qui se présentent dans ce contexte aux entreprises luxembourgeoises.



JUILLET

7. Dans le cadre des festivités du centenaire de la ville d'Esch, le pavillon de la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et Luxinnovation conçu pour mettre en avant l'économie luxembourgeoise, est inauguré en présence de la bourgmestre de la ville d'Esch, et de nombreuses personnalités du monde politique et économique, dont Pierre Gramegna, Joseph Kinsch et Michel Wurth.



SEPTEMBRE

8. La signature de la Charte de coopération „b2Europe“ facilite l'accès des entreprises à l'Europe et aux réseaux européens des Euro Info Centres (EIC) et des Centres Relais Innovation (CRI).



OCTOBRE

9. Une Charte d'entreprises pour la responsabilité sociale et le développement durable rend les entreprises signataires attentives à l'impact de leur activité sur l'environnement économique, le personnel qu'ils emploient, l'environnement naturel et la communauté locale dans laquelle ils sont implantés.



NOVEMBRE

10. Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, Chef du Département économique présentent à la presse l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2007.

11. La Chambre de Commerce accueille le Forum de l'Entreprise 2006, manifestation organisée dans le cadre d'un projet initié par la Commission Européenne. 250 entrepreneurs issus de plus de 140 entreprises venus du Luxembourg, de Belgique, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas prennent part à une importante plate-forme de rencontres « b2b », qui remporte un franc succès.



DECEMBRE

12. Une délégation d'entreprises, emmenée par S.E. Dr. Vaira Viķe-Freiberga, Présidente de la Lettonie, est reçue à la Chambre de Commerce pour prendre part à un programme de rencontres ciblé sur la coopération économique entre les deux pays.

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2006¹ : UNE BONNE ANNÉE 2006, MALGRÉ UN RALENTISSEMENT QUI S'ESQUISSE

Economie internationale Bonne progression de la croissance mondiale en 2006

Au niveau de la conjoncture mondiale, l'année 2006 a été marquée par une croissance soutenue, par une évolution somme toute favorable de l'emploi et par une inflation relativement faible, malgré les fortes hausses des prix pétroliers et des matières premières. Même si les déséquilibres mondiaux demeurent prononcés au niveau des transactions courantes, les niveaux de croissance du PIB sont devenus plus uniformes, principalement à cause du ralentissement de l'économie américaine (notamment au 2^e semestre) suite à l'ajustement du marché immobilier, de la poursuite de l'expansion économique au Japon et de la reprise dans la zone euro qui est devenue plus autonome.

Dans la zone Euro, le PIB a progressé de 2,7% en 2006, contre 1,3% en 2005 (+2,2% en moyenne 1994-2003). Le taux de chômage a baissé de 8,6% à 8,0% entre 2005 et 2006. L'inflation a stagné à 2,2% sur cette période. La croissance économique ne s'est pas seulement améliorée au cours des 12 derniers mois, mais elle a également fait preuve d'un rééquilibrage entre les différentes composantes du PIB.

Même si les exportations restent la composante la plus dynamique, la consommation domestique commence également à participer à la reprise grâce notamment à la baisse du taux de chômage dans plusieurs grands pays comme l'Allemagne et la France.

Les pays émergents, notamment la Chine, ont connu une croissance rapide, grâce notamment à la vigueur des cours des produits de base. En Asie, la Chine joue toujours un rôle moteur, avec un taux de croissance de quelque 10% en 2006.

Economie luxembourgeoise Le secteur financier et les services aux entreprises monopolisent la croissance

La croissance de l'économie luxembourgeoise en 2006 (+5,5%) a été plus forte qu'en 2005 (+4,0%), principalement sous l'impulsion de la demande extérieure liée aux exportations de services financiers. Par contre, en ce qui concerne la demande intérieure, le recul des investissements a tiré les résultats vers le bas et la consommation privée a affiché une légère baisse.

L'inflation a augmenté de 2,7% en 2006, contre 2,5% en 2005 (IPCN). Les prix de l'énergie, plus ou moins directement liés à ceux du pétrole, sont encore largement responsables de l'inflation en 2006. D'autres éléments pèsent cependant, sur le budget des ménages, en particulier dans le domaine des services, des prix administrés, des loyers d'habitation et des produits frappés d'un droit d'accise.

L'emploi intérieur a poursuivi sa croissance. Sans surprise, les secteurs qui embauchent le plus sont ceux qui montrent l'évolution la plus dynamique de l'activité: les services financiers et les services aux entreprises. Cependant, les gisements d'emplois offerts par ces entreprises peinent à trouver preneur au niveau national, comme en témoigne la forte augmentation des offres d'emplois non satisfaites (enregistrées par l'ADEM) dans ces domaines.

Depuis 2004, le nombre de chômeurs a sans cesse décéléré sans baisser réellement, contrairement aux autres pays européens. La résilience du chômage s'explique notamment par quelques licenciements collectifs, l'injection de travailleurs à capacité de travail réduite et la spécialisation croissante des emplois créés.

La balance courante des neuf premiers mois de 2006 s'est soldée par un excédent de 2,55 milliards d'euros, contre 2,06 milliards d'euros sur la même période en 2005. La progression du résultat net de la balance courante est due exclusivement à l'accroissement substantiel du solde des échanges internationaux de services (passant de 9 milliards d'euros à 11,7 milliards d'euros), tous les autres soldes partiels (échanges de biens, revenus et transferts courants) ayant connu une aggravation de leur déficit.

¹ Sources : Département Economique de la Chambre de Commerce, Statec, BCL, BdL, Euler Hermes.

L'amélioration de l'excédent des échanges extérieurs de services de 30% s'explique essentiellement par la très bonne performance en matière de gestion d'organismes de placement collectif (OPC). Depuis le troisième trimestre 2004, les recettes au titre des services financiers ont progressé sensiblement pour passer de 3,8 milliards d'euros à 6,6 milliards d'euros au premier trimestre 2006. Au cours des deux trimestres suivants, les recettes se sont stabilisées à ce niveau.

Alors qu'en 2005 l'envolée de l'actif net des OPC s'expliquait à raison de 55% par un effet de volume (émissions nettes) et pour l'autre partie (45%) par un effet prix (marchés financiers), la performance de l'industrie des fonds de 2006 est essentiellement liée aux émissions nettes (à raison de 90%). De plus, l'industrie des fonds luxembourgeois a su améliorer sa position sur la place européenne en termes d'encours sous gestion; sa part relative est ainsi passée de 21,8% en 2005 à 23,8% en 2006.

D'une manière générale, le secteur financier a contribué non seulement à l'amélioration du solde des échanges internationaux de services, mais également à l'amélioration de la conjoncture au cours de l'année 2006, avec un poids dans la valeur ajoutée qui atteint 32% (un record depuis l'année 2000, à 25%). Le secteur financier entraîne dans son sillage bon nombre d'activités de services, dont notamment les services aux entreprises, qui représentent une part importante de la valeur ajoutée et de l'emploi au Luxembourg.

La production de l'industrie a continué de progresser en 2006 (environ 2%), principalement grâce au secteur sidérurgique. Hors sidérurgie, les résultats montrent plutôt une stagnation, notamment due à l'arrêt, total ou partiel, de la production dans plusieurs usines en 2006.

Dans le secteur de la construction, la production par jour ouvrable montre une croissance de presque 2% en 2006. Ce résultat témoigne d'une amélioration notable par rapport aux deux années précédentes qui s'accompagnaient d'un recul de la production. Cette amélioration se constate tant pour le domaine du bâtiment que pour celui du génie civil.

Le commerce de détail semble se remettre progressivement sur pied après deux années difficiles (avec un net passage à vide fin 2004- début 2005). Ce sont essentiellement les enseignes de la grande distribution qui mènent le mouvement, mais les magasins spécialisés ont également pu rebondir après une fin 2005 décevante.

Après une année 2005 exceptionnelle, les résultats du secteur de l'Horeca montrent une stabilisation de l'activité en 2006, notamment à travers les statistiques de fréquentation touristique. Les arrivées et nuitées sont en léger repli sur l'ensemble du pays, même si la ville de Luxembourg, plus concernée que les autres communes par ce que l'on appelle le « tourisme d'affaires », arrive à tirer son épingle du jeu.

Après une très bonne année 2005, les entreprises de la branche des transports et communications montrent dans l'ensemble une orientation positive en 2006, avec toutefois de forts contrastes selon le type d'activité. Ainsi, les transports aériens par exemple, bien que toujours orientés à la hausse, montrent un net ralentissement par rapport à une année 2005 considérée comme exceptionnelle.

Enfin, dans le secteur des services, deux secteurs se distinguent plus particulièrement. Il s'agit des « Activités juridiques, comptables et conseil de gestion », qui bénéficient notamment de retombées positives liées à la bonne marche du secteur financier, et des « Activités immobilières » qui elles aussi, profitent de la bonne conjoncture du secteur financier et des services en général. Ces secteurs enregistrent chacun une augmentation supérieure à 15% de leur chiffre d'affaires en 2006.

Prévisions 2007

Un ralentissement de l'activité économique est à prévoir

En 2007, la croissance économique du Grand-Duché devrait atteindre 4,5%. De façon générale, les prévisions ont été révisées à la hausse sur les derniers trimestres. Le ralentissement en 2007 s'expliquerait en premier lieu par le freinage de l'économie américaine, déjà en cours, et qui aurait des répercussions sur les pays européens, et, en deuxième lieu, par certaines mesures de rigueur budgétaire qui pourraient, d'après les simulations du STATEC, amputer la croissance domestique en 2007 d'un demi point.

Au cours de l'année 2007, le rythme d'expansion du secteur financier devrait continuer de dépasser le taux de progression du PIB, et le processus de spécialisation devrait se poursuivre.

D'autres paramètres macro-économiques s'annoncent eux, plus favorables dans les mois à venir. Ainsi, l'inflation devrait ralentir, en passant de 2,7% à quelque 2%, ce qui serait principalement dû à la modération des prix pétroliers, alors que l'inflation sous-jacente risque de rester soutenue.

L'évolution des salaires réels (salaires nominaux déflatés par les prix à la consommation) resterait en ligne avec celle de la

productivité. Au cours de la période 2006-2009, le salaire nominal progresserait de 3,3%, les prix à la consommation de 2,2% et la productivité de 1,1% en moyenne annuelle.

En vertu du ralentissement de la croissance du PIB au cours de la période 2007-2009, la croissance de l'emploi intérieur aurait culminé en 2006 (à +3,8%) et reviendrait progressivement à 3,5%. Pour ce qui est du partage résidents/frontaliers, les tendances ayant prévalu au cours des dernières années ne seraient guère changées: la part des frontaliers dans les nouveaux emplois créés resterait stable, à environ 70% (soit la moyenne observée sur la période 1990-2005) et la part des frontaliers dans le stock de l'emploi total intérieur passerait à 42,8% en 2009 (39,6% en moyenne en 2006).

L'emploi intérieur devrait continuer à croître à un rythme soutenu de 3,7% en 2007. Le STATEC prévoit une baisse du chômage à partir de 2007 : le taux de chômage devrait passer de 4,5% en 2006 (concept ADEM, au sens strict) à 4,1% en 2009.

Etant donné la bonne conjoncture et la mise en œuvre de certaines mesures de rigueur budgétaire, les finances publiques pourraient sortir du rouge déjà en 2007 : un excédent des recettes sur les dépenses de 0,7 point de PIB pourrait être réalisé.

LES AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de la cette dernière doit être demandé. En 2006, la Chambre de Commerce a émis 88 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal. Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise et soumet par ce biais aux autorités publiques ses points de vue et ses propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise en général et les différents secteurs ou les entreprises en particulier.

Parmi les avis les plus importants rédigés en 2006, il convient de citer les avis sur :

- Projet de loi complétant le statut de la Société Européenne pour ce qui concerne l'implication des travailleurs **(2911 du 17 janvier 2006, avis commun avec la Chambre des Métiers)**
- Projet de loi relatif à la lutte antitabac **(3019 du 23 février 2006)**
- Projet de loi portant transposition de la directive 2004/25/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les offres publiques d'acquisition **(3028 du 28 février 2006)**
- Projet de loi adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et des traitements et modifiant 1. l'article 11 de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat ; 2. la loi modifiée du 27 mai 1975 portant généralisation de l'échelle mobile des salaires et traitements ; 3. la loi modifiée du 20 juin 1977 ayant pour objet : 1) d'instituer le contrôle médical systématique des femmes enceintes et des enfants en bas âge ; 2) de modifier la législation existante en matière d'allocations de naissance ; 4. la loi modifiée du 30 avril 1980 portant création d'une allocation de maternité ; 5. la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la caisse nationale des prestations familiales ; 6. la loi modifiée du 14 juillet 1986 concernant la création d'une allocation de rentrée scolaire ; 7. la loi modifiée du 1er août 1988 portant création d'une allocation d'éducation ; 8. la loi du 12 février 1999 portant création d'un congé parental et d'un congé pour raisons familiales ; 9. la loi du 28 juin 2002 portant création d'un forfait d'éducation **(3074 du 27 juin 2006)**
- Amendement gouvernemental au projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 30 juin 1976 portant création d'un fonds pour l'emploi ; 2 réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet ; 2. la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauche de chômeurs ; 3. la loi modifiée du 23 juillet 1993 portant diverses mesures en faveur de l'emploi ; 4. la loi du 12 février 1999 portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes **(2957 du 11 juillet 2006, avis commun avec la Chambre des Métiers)**
- Projet de loi relative à la surveillance des conglomérats financiers, portant transposition dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier et dans la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances de la directive 2002/87/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 relative à la surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance et des entreprises d'investissement appartenant à un conglomérat financier, et modifiant les directives 78/660/CEE, 83/349/CEE, 85/337/CEE, 85/338/CEE, 85/340/CEE, 85/341/CEE et 85/342/CEE du Conseil et les directives 90/762/CE et 2001/17/CE du Parlement européen et du Conseil (2948/06)
- Projet de loi modifiant 1. la loi du 12 février 1999 portant création d'un congé parental et d'un congé pour raisons familiales ; 2. de la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la caisse nationale des prestations familiales ; 3. la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel ; 4. la loi modifiée du 24 mai 1989



sur le contrat de travail **(2990 du 8 août 2006, avis commun avec la Chambre des Métiers)**

- Projet de loi portant 1. transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique ; 2. transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail ; 3. modification des articles 8 et 13 de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ; 4. abrogation de l'article 6 de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum **(2995 du 23 mai 2006, avis commun avec la Chambre des Métiers)**
- Projet de loi portant transposition de la directive 2002/15/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier **(3040 du 8 août 2006)**
- Projet de loi portant modification de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel **(3046 du 20 décembre 2006)**
- Projet de loi sur la construction d'autoroutes de l'information **(3073 du 5 octobre 2006)**
- Projet de loi relative à l'organisation du marché du gaz naturel **(3087 du 20 novembre 2006)**
- Projet de loi relative à l'organisation du marché de l'électricité **(3090 du 29 novembre 2006)**

Tous les avis émis en 2006 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu).

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER

La mission principale du Département International de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations de leurs biens et services. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers les actions concrètes suivantes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché, qu'il s'agisse de petites entreprises ou de grandes multinationales :

- Aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;
- Promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;
- Faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;
- Faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;
- Assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.

L'année 2006 a été caractérisée par l'organisation de 11 missions économiques et Visites d'Etat, la participation à 10 stands collectifs, l'organisation de 7 visites accompagnées, l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

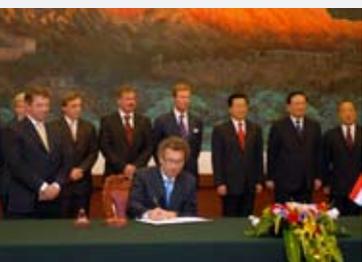
Les activités du Département International sont organisées suivant leur couverture géographique soit par le pôle des Affaires européennes, soit par le pôle des Affaires hors Europe. Font également partie du Département International l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI (EIC) et l'Office du Ducroire.

Les travaux de l'EIC ont été dominés par la bourse de coopération « b2fair » dans le cadre de la Hannover Messe, l'organisation de plusieurs salons de coopération, conférences et forums, le lancement de 3 nouveaux services à valeur ajoutée et la mise en ligne de son site web. Au niveau des services d'assistance/conseils fournis, plus de 1.000 demandes émanant principalement de PME/PMI luxembourgeoises et étrangères ont été traitées, ayant essentiellement trait à la coopération internationale, les législations communautaires, les douanes, la fiscalité, le détachement de travailleurs, etc.

L'Office du Ducroire a enregistré une hausse importante des opérations assurées et a su développer notamment les activités d'aides financières à l'exportation.

Les missions économiques

En 2006, quelque 250 entreprises ont participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.



4 – 10 septembre 2006 : Signature du "Memorandum of Understanding" (MoU) entre le "China Council for the Promotion of International Trade" (CCPIT) et la Chambre de Commerce du Luxembourg afin de promouvoir les échanges commerciaux entre le Luxembourg et la Chine.

L'exercice 2006 a été marqué par la mission économique organisée dans le cadre de la Visite d'Etat en Chine. La délégation commerciale afférente comptait plus de 100 hommes d'affaires. Cette mission organisée par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur du 4 au 10 septembre a offert aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de nouer de nouveaux contacts et d'intensifier les liens existants dans ce pays devenu un acteur incontournable sur le plan international.

La mission officielle en Russie, présidée par SAR le Grand-Duc Héritier, a conduit, du 10 au 13 avril, une délégation de quelque 60 hommes d'affaires à Moscou et à Ekaterinbourg.

La mission économique Grande Région en Turquie, du 18 au 22 septembre, fut également un grand succès, avec près de 30 entreprises de Wallonie, de Lorraine et du Luxembourg.

Lors de la troisième participation du Luxembourg avec un stand collectif national à la « Big 5 Show, la plus grande foire dans le secteur de la construction de la région, 12 entreprises luxembourgeoises ont été présentes au stand à Dubaï fin novembre. La Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, a de nouveau combiné la participation à une foire avec une mission de promotion économique. Plus de 15 entreprises ont participé à la mission officielle à Bahreïn, au Qatar et à Koweït, présidée par SAR le Grand-Duc.

Les autres missions organisées en 2006 ont permis aux entreprises luxembourgeoises de promouvoir leurs biens et services, de nouer de nouveaux contacts et de trouver des opportunités d'affaires en Israël, au Pérou et Mexique, aux Pays-Bas, en Jordanie, en Suède et Finlande, en Algérie et Tunisie et à Singapore.

ACTION	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Mission économique Pérou/Mexique	13 – 18 février	13
Mission économique Israël	21 – 24 mars	13
Mission économique Russie	10 – 13 avril	46
Mission économique Pays-Bas	24 – 26 avril	44
Mission économique Jordanie	8 – 11 mai	3
Mission économique Suède/Finlande	14 - 18 mai	24
Mission économique Algérie/Tunisie	29 mai – 2 juin	4
Mission économique Chine	4 – 10 septembre	60
Mission économique Singapour/Malaisie	18 – 20 septembre	13
Mission économique Moyen-Orient	30 octobre – 4 novembre	18
Mission économique « Grande Région » en Turquie	17 – 22 septembre	15
Mission économique à Bahreïn / Qatar / Koweït	30 octobre – 4 novembre	15

Accueil de délégations étrangères, séminaires et journées d'opportunités d'affaires

La Chambre de Commerce a accueilli onze délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Du 5 au 7 décembre 2006, le Grand-Duché de Luxembourg a accueilli une délégation importante en provenance de Lettonie dans le cadre de la Visite d'Etat de S.E. Dr. Vaira Vīķe-Freiberga, Présidente de la Lettonie depuis 1999. La délégation était composée d'une dizaine d'entreprises actives dans différents domaines représentatifs de l'économie lettone, tels que le conseil, le tourisme, les médias, et, de façon prépondérante, le secteur financier.

D'autres délégations accueillies à la Chambre de Commerce étaient issues des pays suivants : Tchèque, Russie, Belgique, Hongrie, Turquie, Iraq, Vietnam, Swaziland, Bénin, Nigéria

Au cours des activités afférentes, le Département International a donné un aperçu sur l'économie luxembourgeoise et a informé sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels arrangés au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, assurent une valeur ajoutée élevée aux participants.



13 – 18 février 2006 : Dans le cadre d'une mission de promotion économique au Pérou et au Mexique, Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg, présente l'attrait du Luxembourg au monde financier péruvien au cours d'un séminaire visant à promouvoir l'industrie des fonds d'investissements



10 – 13 avril 2006 : SAR le Grand-Duc Héritier accompagne 60 hommes d'affaires au séminaire économique à Moscou. Il prend la parole devant une audience de 300 personnes, entouré de (de g. à dr.) Carlo Thelen, Chambre de Commerce; SEM Carlo Krieger, Ambassadeur du Grand-Duché en Russie; Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur; Evguenii Primakov, Président de la Chambre de Commerce de Russie; M. Petrov, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Russie; SEM Malayan, Ambassadeur de la Russie au Luxembourg



18 – 22 septembre 2006 : Tahsin Öztiryak, Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Istanbul (ITO), accueille Pierre Gramagna et la délégation commerciale dans le cadre de la mission économique en Turquie



12 - 16 mars 2006 : Pour fêter la 40^{ème} édition du salon Horecatel, la Chambre de Commerce met en place un stand collectif dédié aux producteurs et fournisseurs du secteur horeca. Afin de pouvoir accueillir les 14 entreprises participantes au salon, la Chambre de Commerce augmente la superficie de son stand pour atteindre 232 m², soit le plus grand stand du salon.



18-19 octobre 2006 : le salon Innovact rassemble 6 sociétés intéressées par l'innovation



28 octobre – 1 novembre 2006 : La Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur organisent un pavillon luxembourgeois lors du Salon « Big 5 », la grande foire de la région consacrée au secteur de la construction

En parallèle, 3 séminaires pays ont été organisés pour présenter les marchés vietnamien, russe et hongrois aux entreprises luxembourgeoises.

Au total, 31 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées par le Département International, taillées sur mesure pour les entreprises participantes. Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux participants d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le marché ciblé. Ces journées ont été réalisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges et ont permis à quelque 200 entreprises d'obtenir des informations précises.

Stands collectifs

Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 10 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et le Ministère des Classes Moyennes, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :

- le salon « Horecatel », salon spécialisé dans les secteurs de l'Horeca, des collectivités et des métiers de la bouche, dont la 40^{ème} édition s'est déroulée à Marche-en-Famenne (B) du 12 au 16 mars 2006 et a rassemblé 14 exposants ;
- le salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier ayant lieu à Cannes (F), a accueilli pour la première fois en 2006, un pavillon national luxembourgeois avec 13 exposants ;
- le salon Innovact du 18 et 19 octobre à Reims a rassemblé 6 sociétés intéressées par le domaine de l'innovation ;
- le salon « Initiatives », salon des services B2B, qui s'est déroulé du 25 au 27 octobre 2006 à Liège (B), a permis de rassembler 10 exposants luxembourgeois ;
- le salon Horeca-Expo a eu lieu du 19 au 23 novembre 2006 à Gand en Belgique, avec comme thèmes la gastronomie, l'aménagement d'hôtel, de magasins et l'équipement pour la restauration ;
- le « Big 5 Show », salon pour le secteur de la construction, a eu lieu du 28 octobre au 1er novembre 2006 à Dubaï et a rassemblé 12 exposants.

Au total, plus de 100 entreprises luxembourgeoises ont participé aux différents stands collectifs mis en place par la Chambre de Commerce.

Visites accompagnées

Au cours de l'exercice 2006, 7 visites accompagnées de foires internationales ont été réalisées par le Département International, avec une participation de quelque 80 entreprises. Pour chaque visite, un déplacement collectif a été mis en place et, pour certaines visites, le programme a été complété, sur demande de l'entreprise, par un planning de rendez-vous individuels (« match-making »).

SALON	SECTEUR	DATE
Plast-Ipack, Milan (I)	Plastique	16 - 17 février
CEBIT à Hanovre (D)	NTIC	09 - 10 mars
Hanover Messe, (D)	Industrie	23 - 26 avril
SIMM, Madrid (E)	Mode	1 - 3 septembre
BI-MU, Milan (I)	Industrie, machines-outils	5 - 6 octobre
Security, Essen (D)	Sécurité	11 octobre
Entsorga, Cologne (D)	Environnement	25 octobre
Pollutec, Lyon (F)	Environnement	29 - 30 novembre

Salons de coopération internationaux

En 2006, le Département International de la Chambre de Commerce a participé à quatre salons de coopération internationaux : trois en Europe et un hors Europe. Les salons de coopération offrent aux entreprises participantes la possibilité de réaliser un maximum de contacts sur un laps de temps très court.

SALON	DATE
Forum des Fournisseurs des Industries de l'Automobile, Luxembourg	8 février
Salon à l'Envers, Thionville (F)	23 mars
Futurallia, Wroclaw (PL)	31 mai - 2 juin
EU-China Partenariat, Chengdu (Chine)	9 - 10 novembre

A noter que les salons organisés dans le contexte des activités "b2fair" seront repris sous la rubrique EIC ci-après.

La Chambre de Commerce se place comme partenaire national pour rassembler une délégation d'entreprises et pour assurer une bonne visibilité pour celle-ci. Lors de la préparation au Luxembourg, puis sur place à l'étranger, le Département International de la Chambre de Commerce se charge de tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des entreprises et pour maximiser la qualité des contacts ainsi obtenus.

Les actions en matière de certification et de légalisation



Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 8 labels «Made in Luxembourg» en 2006.

Ces sigles, créés en 1984 sur initiative du Ministère des Affaires Etrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, servent à identifier les produits et services luxembourgeois et à souligner leur origine luxembourgeoise. Il permet, d'une part, de mieux faire connaître nos produits de qualité à l'étranger et, d'autre part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a vendu 159 certificats numériques au cours de l'exercice 2006. Ces certificats ont pour objectif de sécuriser les transactions via Internet/Intranet, notamment en permettant de vérifier l'identité d'une personne ou d'une société dans le cadre d'une transaction électronique et de préserver l'intégrité des données des utilisateurs.

Lors de l'importation d'une marchandise, bon nombre de pays demandent que l'origine de cette marchandise soit justifiée. Or, le certificat d'origine est un document qui sert à prouver l'origine de ces marchandises lorsque de tels documents sont requis dans le pays de destination. Il est à noter que les certificats d'origine sont exclusivement destinés à prouver l'origine des marchandises pour satisfaire aux exigences douanières ou commerciales. En 2006, le Département International a signé 9.466 certificats d'origine et a fait 10.372 autres légalisations.

La Convention Douanière Internationale sur les Carnets ATA permet aux personnes (physiques ou morales), lors de leurs déplacements dans des pays étrangers, d'exporter à titre temporaire des échantillons de valeur ou du matériel professionnel ou des marchandises destinées à être présentées ou utilisées dans les foires et expositions, et ce, en franchise de droits et taxes, sous le couvert d'un document douanier unifié sur le plan international. Ce document se dénomme « le Carnet ATA » (Admission Temporaire – temporary Admission). Il est accepté par les autorités douanières des pays de la chaîne ATA. En 2006, le Département International a émis 100 Carnets ATA.

Les activités de l'EIC



Dans la continuité des ses actions entreprises à l'intention des PME et des PMI luxembourgeoises, l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce a mis en place 7 manifestations au cours de l'exercice 2006 rassemblant au total près de 500 participants.

Pour ce qui est des manifestations, l'Euro Info Centre a organisé plusieurs conférences, une journée Portes ouvertes sur les NTIC ainsi que deux forums, en partenariat avec les EIC de la Grande Région et au-delà.

Récapitulatif des manifestations organisées en 2006:

MANIFESTATION	DATE	NOMBRE DE SOCIETES PARTICIPANTES
Forum de l'automobile	8 février	120
Portes ouvertes NTIC	22 février	110
Conférence « Votre entreprise et la normalisation »	26 septembre	35
Conférence « Renforcer l'économie – Saisir les opportunités de l'Europe »	27 septembre	104
Conférence « Les Marchés publics : principes, règles, cadre législatif et nouveautés »	4 octobre	110
Conférence « Le fonctionnement du Marché Intérieur : comment se faire entendre dans l'Union européenne ? »	12 octobre	31
Forum de l'Entreprise 2006	22 novembre	193



22 novembre 2006 : 280 chefs d'entreprises luxembourgeois et régionaux prennent part à la bourse de contacts du Forum de l'Entreprise

Le Forum de l'Entreprise a eu pour but principal l'élaboration de mesures concrètes en faveur des PME, mais également en faveur des futurs entrepreneurs potentiels et start-ups afin de les guider dans leur démarche vers l'internationalisation et de les aider dans leur recherche de partenaires éventuels, aussi bien au niveau interrégional qu'au niveau européen.

Cette première plate-forme de rencontres "b2b" de la Grande Région a permis de rassembler près de 280 chefs d'entreprises luxembourgeois et régionaux. Au total, la bourse de contacts a permis la planification et la réalisation de près de 1.000 rendez-vous d'affaires. L'événement a été encadré par une séance inaugurale en présence du ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur, Jeannot Krecké, ainsi que par l'organisation de 6 workshops thématiques sur les dernières actualités communautaires.

Assistance et conseil en matière communautaire

Une action primordiale de l'EIC est le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises et du réseau des EIC ayant trait aux différents thèmes communautaires tels que la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, les financements européens, etc. Ainsi, l'EIC a traité 1.027 demandes au cours de l'exercice 2006, soit une moyenne de 85 demandes par mois.

Les marchés publics européens accessibles aux entreprises luxembourgeoises

Fournir des informations et des conseils sur mesure en relation avec les marchés publics européens constitue l'une des activités phares de l'EIC depuis 2001. En 2006, l'EIC comptait un portefeuille de 57 clients, dont 13 nouveaux clients.

Le 1er octobre 2006, l'EIC a lancé son nouveau service de veille sur les marchés publics. Ce service payant offre deux formules d'abonnement : « Grande Région » et « Europe ». Les sociétés inscrites sont informées quotidiennement par e-mail des appels d'offres correspondant à leur profil et au territoire choisi.

Enquête de satisfaction

Dans la perspective de toujours se remettre en cause et de continuer à améliorer ses prestations l'EIC a réalisé son enquête annuelle de satisfaction. Pour connaître les besoins et attentes de ses clients, cette enquête annuelle est devenue le point de repère de l'EIC en matière d'orientation stratégique des activités mise en place. Cette enquête, à laquelle ont répondu 143 entreprises, décerne une note globale de 7,98/10.

Les projets et programmes européens « b2fair » 2006 – Sur la route du succès



Pour la seconde année consécutive, l'EIC a mis en place une bourse de coopération sur le plus grand salon européen et



23 – 26 avril 2006 : La bourse de coopération « b2fair » dans le cadre de la Hannover Messe voit l'organisation de 3.200 rendez-vous planifiés

mondial de l'industrie : la HANNOVER MESSE. Cette bourse de contact a permis de rassembler 177 exposants et 175 visiteurs (352 participants au total) au cours de 3.200 rendez-vous planifiés au préalable.

Lors du salon « Initiatives », un événement semblable a été organisé par l'EIC en collaboration avec l'AWEX et l'AWT qui s'est intitulé le « ICT Matching Day ». 115 participants issus de 84 entreprises, dont 15 entreprises luxembourgeoises, ont pris part à cet événement qui s'est déroulé le 26 octobre 2006 à Liège. Plus de 750 rencontres bilatérales ont pu être comptabilisées.

Le concept « b2fair » : une méthode simple pour maximiser votre participation aux foires internationales :

Dans un monde globalisé et un commerce international florissant, les PME et les PMI ont tout intérêt à prendre part aux échanges internationaux et à étendre leurs marchés. Les foires et salons internationaux ainsi que les partenariats de coopération internationaux restent des canaux privilégiés pour les PME à la recherche de partenaires sur les marchés étrangers.

Le concept «b2fair» combine foires, salons internationaux et échanges de coopération préparés au préalable. Les avantages des deux formes de développement du marché sont réunis : la large gamme de produits/services offerts et le réservoir de contacts potentiels des foires, associés à une sélection sur mesure de partenaires.

IPM



L'EIC se propose de servir de relais entre la Commission européenne et les entreprises luxembourgeoises. Dans ce cadre, il a répondu aux interrogations des entreprises luxembourgeoises principalement concernant les coopérations internationales, l'application correcte de la TVA, le détachement de personnel, les problématiques liées au marché intérieur.

Projet européen Piaste I

L'Euro Info Centre a poursuivi son implication dans le projet PIASTE I visant à l'amélioration des conditions de travail dans les PME et PMI. Parmi les points saillants de 2006, la visite organisée le 10 mai dans les locaux d'une société luxembourgeoise spécialisée dans la conception et la construction de presses à injection pour matières plastiques a permis de rassembler 36 participants provenant de 28 sociétés.

Projet européen Piaste II

Dans le cadre de PIASTE II, l'Euro Info Centre a organisé la visite du salon Security 2006 à Essen (DE) pour les entreprises luxembourgeoises. Cette visite a comptabilisé 27 participants provenant de 15 sociétés luxembourgeoises et une société belge. De plus, l'EIC a accueilli dans ses locaux le Comité d'accompagnement du projet le 25 septembre 2006.

Projet européen RTCE

Ce projet qui devait se clôturer courant 2006 a été prolongé jusqu'à la fin 2007. Il a pour objectif de promouvoir l'esprit d'entreprendre dans la Grande Région afin de stimuler la création d'entreprises. Dans ce cadre, il a été lancé une bourse de transmission d'entreprises au sein de la Chambre de Commerce en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de Libramont et de Nancy. L'EIC a été responsable du suivi administratif du dossier dans le cadre d'INTERREG.

Projet européen Stimutran-SME

Les objectifs de ce projet visent à améliorer les interactions des PME transnationales entre les pays représentés (Nord-Est de l'Europe), de promouvoir le développement et la compétitivité des PME urbaines et rurales ainsi que de stimuler l'innovation et le transfert de savoir entre entreprises des pays participants.

Projet européen Trendspot

Son but est de construire un réseau professionnel regroupant les principaux acteurs économiques dans le but de développer les appels d'offre publics entre les pays ciblés. Dans cette perspective, a eu lieu la conférence sur les marchés publics du 4 octobre, qui a permis aux participants de mieux maîtriser plusieurs outils de recherche et de réception des appels d'offre.



25 - 27 octobre 2006 : Lors du salon INITIATIVES, une bourse eurégionale «b2fair» est mise en place dans le but d'accroître les contacts commerciaux

Office du Ducroire

L'Office du Ducroire est un établissement public jouissant de la personnalité juridique. Le secrétariat du Ducroire est rattaché à la Chambre de Commerce. Le Ducroire a pour objet la promotion des exportations luxembourgeoises et le développement des relations économiques internationales des entreprises luxembourgeoises au moyen de plusieurs instruments financiers.

Assurance-crédit

L'activité principale et traditionnelle du Ducroire est l'assurance-crédit à l'exportation. Le Ducroire peut couvrir les risques commerciaux et politiques liés aux crédits à court terme ou à moyen et long terme accordés aux clients situés à l'étranger. Il peut également couvrir les risques politiques et les risques de transfert afférents aux investissements des entreprises luxembourgeoises à l'étranger, et les risques liés à l'importation.

En 2006, les activités de l'Office du Ducroire ont connu un accroissement notable, ce qui s'exprime par une montée des engagements, et des montants assurés, ainsi qu'une augmentation des sinistres indemnisés.

Accords de réassurance et de coopération avec d'autres assureurs-crédits

En 2006, le Ducroire a signé un accord de coopération avec l'assureur-crédit chinois SINOSURE, ainsi qu'un accord de réassurance avec l'assureur-crédit danois EKF et un accord de collaboration et de réassurance avec l'assureur-crédit serbe SMECA. Ces accords s'ajoutent à la liste des accords de réassurance et de coopération que le Ducroire compte déjà à son actif.

Promotion

Le Ducroire est intervenu pour supporter en partie les frais liés à la promotion de produits et de services d'origine luxembourgeoise à l'étranger, la formation à l'exportation du personnel et les frais d'exposition et de participation à des salons à l'étranger en tant qu'exposant. Cette activité a connue une augmentation substantielle en 2006.

Financement

Le Ducroire a participé au financement d'exportations luxembourgeoises à travers la stabilisation du taux d'intérêt et au financement d'assistances techniques fournies aux utilisateurs locaux de biens et services d'origine luxembourgeoise.

Des informations supplémentaires et le rapport annuel de l'Office du Ducroire sont disponibles sur le site Internet www.ducroire.lu.

DÉPARTEMENT ECONOMIQUE

ŒUVRER EN VUE D'UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

Le Département Economique de la Chambre de Commerce a pour mission principale d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises et de promouvoir un développement compétitif et durable de l'économie luxembourgeoise.

Cette mission comporte les quatre domaines d'activités suivants :

- 1) L'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise qui reflète la mission primaire dévolue à la Chambre de Commerce, qui est de représenter et de défendre l'intérêt économique général.
- 2) La promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise. Dans ce contexte, le département suit l'évolution du cadre structurel dans lequel évoluent les entreprises, analyse la conjoncture économique et propose des mesures visant à renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.
- 3) La promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires, comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences. Par ses efforts, le département contribue à soutenir la diversification de l'économie luxembourgeoise et à promouvoir le site luxembourgeois à l'étranger.
- 4) Le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public. Le Département Economique fournit des renseignements dans les domaines socio-économiques et statistiques.

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise : suivi de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi et des études prospective sur la recherche au Luxembourg

Au cours de l'année 2006 et dans la lignée du rapport Fontagné sur la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, le Département Economique a assuré le suivi des travaux de l'Observatoire de la compétitivité et de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi.

Le Département Economique a également participé à l'élaboration du Pacte contre l'inflation élaborée par l'UEL. Les principales mesures proposées sont les suivantes :

- les autorités publiques doivent s'interdire de procéder à une hausse des tarifs publics sans avoir mis en place une politique rigoureuse de baisse des coûts ;
- les autorités publiques doivent renoncer aux clauses portant adaptation automatique des prix et tarifs à l'évolution du coût de la vie ;
- les autorités publiques doivent s'abstenir de relever les accises ou autres taxes ;
- la composition et la pondération du panier des différents biens et services qui sert de base au calcul de l'indice des prix à la consommation doivent être revues.

Le Département Economique a contribué activement à plusieurs études portant sur l'évolution de la recherche publique et de l'innovation au Luxembourg. En 2006, le Département Economique a poursuivi ses travaux, notamment à travers une contribution active à l'élaboration de l'étude prospective lancée par le Fonds National de la Recherche et intitulée « Foresight – Future Research Priorities ».

Mise en place de la Luxembourg Business Academy en partenariat avec l'Université du Luxembourg

La Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg projettent depuis 2005 de créer une chaire consacrée à l'entrepreneuriat. Cette chaire doit allier rigueur scientifique et prise en considération des besoins réels de l'économie luxembourgeoise dans le domaine de la gestion d'entreprise et de la promotion de l'esprit d'entreprise.

Les discussions menées en 2006 avec l'Université permettent d'annoncer le lancement de la Luxembourg Business Academy et la création d'une première formation sous la forme d'un Master 'Innovation and Entrepreneurship'.

La Luxembourg Business Academy fera partie de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg, sous forme d'une unité d'enseignement et de recherche et servira de support et de cadre à la mise en place de plusieurs Masters de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Pour soutenir les activités de la Luxembourg Business Academy, la Chambre de Commerce a l'intention de constituer une fondation, sous la forme d'un partenariat public/privé. Cette fondation devrait permettre à la Luxembourg Business Academy de bénéficier d'une autonomie financière, administrative et scientifique.

Chargé en 2005 de jeter les bases de ce projet, le Département Economique poursuivra en coopération avec l'IFCC, les discussions avec l'Université afin de développer une offre de formation et des activités de recherche de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat, de la gestion d'entreprise et de l'innovation.



Enquêtes et analyses : apprécier l'environnement conjoncturel et le cadre structurel de notre économie

Enquête Eurochambres (www.eurochambres.be)

La 14^e édition de l'enquête Eurochambres, effectuée fin 2006 au niveau européen, comportait les réponses de plus de 100.000 dirigeants d'entreprise émanant de 119 régions de 13 Etats membres de l'Union européenne et de 12 pays candidats.

Au Grand-Duché, l'enquête Eurochambres 2007 a été réalisée par la Chambre de Commerce. Le taux de participation a été très satisfaisant (76,1%).

Au niveau luxembourgeois, les résultats de l'enquête Eurochambres reflètent l'amélioration sensible de la conjoncture luxembourgeoise. L'année dernière, les entreprises affichaient une attitude à la fois prudente et réservée sur les perspectives de développement de l'économie luxembourgeoise au cours de l'année 2006. Comparés à l'année précédente, les résultats de l'enquête Eurochambres 2007 indiquent une approche plus optimiste aussi bien en termes de climat des affaires que de chiffre d'affaires domestique et surtout de chiffre d'affaires à l'exportation.

L'enquête confirme le rôle moteur du secteur financier dans l'économie luxembourgeoise. Les excellentes performances économiques de 2006 s'expliquent en grande partie par le dynamisme de la place financière et des exportations de services.

En matière d'évolution de la conjoncture en 2007, les entreprises luxembourgeoises montrent davantage d'optimisme que l'année passée, mais restent relativement prudentes. En effet, la balance des prévisions du climat des affaires pour 2007, bien que positive, reste à un niveau relativement faible par rapport à la période 1997-2002. Plus de la moitié des entreprises (59,9%) sont d'avis que le climat des affaires devrait rester constant en 2007. Globalement, les entrepreneurs sont optimistes au vu de la bonne conjoncture actuelle et des perspectives somme toute favorables. Ils restent néanmoins prudents par rapport à la persistance des problèmes structurels et des défis à plus long terme.

The World Competitiveness Yearbook, International Institute for Management Development (IMD)

Depuis 1997, le Département Economique de la Chambre de Commerce établit en collaboration avec l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne le rapport mondial sur la compétitivité, intitulé « The World Competitiveness Yearbook ». Ce dernier contient des statistiques internationales comparatives concernant notamment la compétitivité des pays et les appréciations des chefs d'entreprise sur les facteurs de compétitivité des différents pays participants.

Ce rapport, publié chaque année par l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne, classe les 59 pays et régions participant selon leur capacité de créer et de maintenir un environnement soutenant la compétitivité des entreprises. Au Luxembourg, la Chambre de Commerce est le coordinateur national de l'étude et le partenaire de l'IMD.

Selon le World Competitiveness Yearbook établi pour l'année 2006 par l'institut suisse IMD (International Institute for Management Development), le Luxembourg se classe au 9^{ème} rang mondial des économies les plus compétitives. Le Luxembourg se situait au 10^{ème} rang mondial selon l'édition 2005, au 9^{ème} rang mondial selon l'édition 2004 et au 2^{ème} rang selon l'étude 2003.

Rapport Mondial sur la Compétitivité - World Economic Forum

Le Rapport Mondial sur la Compétitivité (GCR – Global Competitiveness Report) est reconnu comme un instrument de référence pour comparer la compétitivité et la croissance économiques des pays de la communauté internationale. Le Forum Economique Mondial (WEF - World Economic Forum), qui a conçu ce rapport annuel, le publie pour la première fois en 1979, en collaboration avec l'International Institute for Management Development.

L'objectif de l'enquête auprès des chefs d'entreprise des pays participants est de fournir des informations clés permettant d'évaluer la compétitivité de chaque pays dans l'économie mondiale. Le questionnaire afférent circule dans plus de 80 pays et donc les réponses permettront d'établir des comparaisons particulièrement élaborées à l'échelon mondial et les résultats s'avéreront indispensables à la fois pour les pays et pour leurs entreprises.

Selon le rapport annuel établi pour l'année 2006-2007 par le World Economic Forum, le Luxembourg se classe au 22^{ème} rang mondial des économies les plus compétitives. En 2005-2006, le Luxembourg se classait au 24^{ème} rang des économies les plus compétitives.

Enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services (Chambre de Commerce - STATEC)

Fort de l'expérience positive de l'enquête annuelle d'Eurochambres, le Département Economique a mis en place, en collaboration avec le STATEC, une enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services.

Jusqu'à présent, les décideurs économiques et politiques ne disposaient que d'un petit nombre d'indicateurs sur le secteur tertiaire, qui de par sa taille et sa structure, gagne toujours en poids. Dans le souci de mieux pouvoir suivre l'évolution conjoncturelle des activités du secteur tertiaire, la Chambre de Commerce et le STATEC ont pris conjointement l'initiative de lancer une enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services. Celle-ci s'ajoute aux enquêtes existantes dans l'industrie et la construction, ce qui permet une analyse complète de la situation économique actuelle et des perspectives à court et à moyen terme. Cette enquête conjoncturelle permet également de disposer, dans les meilleurs délais, d'indicateurs pertinents sur l'évolution d'un secteur qui représente une part importante de l'activité économique et de l'emploi au Luxembourg.

L'enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services est une enquête qualitative menée auprès d'un échantillon d'entreprises implantées au Luxembourg. En 2006, l'échantillon sélectionné regroupait 160 entreprises du secteur du commerce de détail (alimentaire et non alimentaire, automobiles et réparation automobile, grandes surfaces) et 284 entreprises du secteur des autres services (hôtellerie et restauration, transports, communications, activités immobilières, location sans opérateur, recherche et développement, services fournis principalement aux entreprises).

Les premiers résultats de l'enquête seront rendus publics en 2007. Dans un but de simplification administrative, cette enquête a été réalisée pour la première fois sous forme électronique via le site Internet de la Chambre de Commerce.

Articles, commentaires et prises de position

Une mission importante du Département Economique étant l'articulation des intérêts des opérateurs économiques luxembourgeois, il élabore régulièrement des textes sur des sujets spécifiques en vue de lancer la réflexion, de contribuer au débat public ou de sensibiliser les citoyens au sujet de thèmes qui concernent directement ou indirectement l'environnement socio-économique du pays.

Les documents élaborés par le Département Economique visent à présenter les différentes facettes et les structures de l'économie et de la société luxembourgeoise et permettent de les faire connaître au public national et étranger et d'intéresser des investisseurs potentiels au site luxembourgeois.

La rédaction d'avis sur des projets de loi et des projets de règlements grand-ducaux constitue une activité importante de la Chambre de Commerce. En 2006, le Département Economique a émis 41 avis sur des projets de loi ou de règlements grands-ducaux portant notamment sur des sujets socio-économiques et environnementaux.

L'avis le plus important est celui relatif au projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, rédigé chaque année par le Département Economique. L'avis du 15 novembre 2006 relatif à ce projet de loi pour l'exercice 2007, intitulé « A quand l'assainissement véritable des finances publiques ? » a mis l'accent sur les mesures tripartites en vue de l'assainissement budgétaire à court terme jugées trop timides. La Chambre de Commerce a proposé entre autres un inventaire d'économies budgétaires et des mesures fiscales ciblées visant à consolider la compétitivité de l'économie.

Le Département Economique a également rédigé plusieurs avis importants de la Chambre de Commerce, notamment ceux portant sur la libéralisation du trafic ferroviaire en Europe, le projet de loi sur les autoroutes de l'information, ainsi que les projets de loi sur l'organisation des marchés du gaz et de l'électricité.

La promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise

Promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise

Brochure « Vivre et travailler au Luxembourg »

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'économie luxembourgeoise, le Département Economique, en collaboration avec le Service Communication, a élaboré une nouvelle brochure intitulée « Vivre et travailler au Luxembourg » / « Living and Working in Luxembourg », disponible en français et en anglais.

Cette brochure présente le Grand-Duché et fournit des informations concrètes aux salariés d'entreprises étrangères désireux de s'implanter au Luxembourg et aux entrepreneurs qui souhaiteraient délocaliser une partie de leurs activités au Grand-Duché.

DVD interactif du Guide « Doing Business in Luxembourg »

Au cours de l'année 2006, le Département Economique a coordonné en collaboration avec le Service Communication, la mise à jour du guide « Doing Business in Luxembourg » un ouvrage de référence pour toute personne désireuse de s'implanter au Grand-Duché. Le Guide sera publié pour la première fois sous forme d'un DVD interactif en trois langues (anglais, français et allemand). La particularité de cette nouvelle édition sur DVD interactif est la possibilité de lancer une recherche automatisée des mises à jour. L'utilisateur pourra lancer une recherche à partir du DVD et vérifier s'il existe sur le site de la Chambre une version actualisée des différents chapitres du "Doing Business" avant de les télécharger. Par ailleurs, le format DVD permettra d'inclure également la brochure « Vivre et travailler au Luxembourg », deux films présentant respectivement le Grand-Duché de Luxembourg et la Chambre de Commerce, ainsi que le Guide du Marché. La sortie du DVD est prévue pour début 2007.



Informations socio-économiques et statistiques

Une activité importante du Département Economique consiste à fournir des renseignements et des informations aux entreprises, aux pouvoirs publics, à la presse, aux particuliers et aux étudiants. La plupart des questions soulevées se rapportent à l'environnement économique et social du Luxembourg, aux différents secteurs de l'économie et aux statistiques disponibles dans ces domaines.

Pour remplir sa mission d'information et de documentation, le Département Economique dispose de nombreux documents, d'ouvrages de référence, d'études, de mémoires, de rapports annuels, de statistiques et de périodiques, principalement dans les domaines économique, social, environnementaux et politique.

DÉPARTEMENT CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ACCOMPAGNER ET FACILITER LA CRÉATION DE RICHESSE

Le département Création et Développement des Entreprises a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de ceux relevant du commerce de gros et de détail, d'hôtellerie-restauration, du transport et d'autres activités de services, de fournir des conseils et une assistance aux entreprises et aux créateurs d'entreprises, de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'œuvrer vers la simplification administrative.

Les moyens mis en œuvre sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, conseil et assistance personnalisés, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Le Département Création et Développement des Entreprises conseille et assiste les entreprises individuellement en matière juridique et économique. Il offre notamment les services suivants :

- conseil et assistance en matière de droit d'établissement, d'aides et de financement public ainsi que de fiscalités directe et indirecte ;
- conseil et assistance en matière de transmission d'entreprises (bourse d'entreprises) ;
- mise à disposition de nombreuses sources d'information ;
- octroi de cautionnement (Mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants) ;
- conseil sur le recouvrement de créances (Mutualité d'assistance aux commerçants).

Les collaborateurs du Département Création et Développement des Entreprises peuvent apporter des informations et des conseils utiles en matière commerciale, sociale et juridique. Le Département dispose de larges compétences en droit d'établissement, droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement, durée du travail, congés, santé et sécurité au lieu de travail...), droit civil (contrats, baux commerciaux...), droit commercial (faillites, obligations commerciales...), droit des sociétés, droit fiscal (impôts directs et TVA), concurrence déloyale (promotions, liquidations, publicité...), sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc.



L'Espace Entreprises : un guichet unique pour faciliter les démarches

La mission de conseil et d'assistance personnalisés envers les créateurs ou repreneurs d'entreprises des secteurs couverts par la Chambre de Commerce est assurée par l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

Le premier objectif de l'Espace Entreprises est de simplifier les démarches administratives lors de la création d'entreprises. Informer et assister, tels sont les services proposés aux personnes qui souhaitent s'établir à leur compte dans les secteurs du commerce, de l'Horeca, des transports, de l'industrie et des services.

L'Espace Entreprises met également à disposition des personnes intéressées des brochures, journaux, dépliants et autres fiches d'information.

Les services de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce sont en principe offerts à titre gratuit.

En chiffres absolus, le total des consultations au courant de l'année 2006 se répartit comme suit :

- visites de personnes externes : 5.319 (5139 en 2005 : + 3,5%)
- demandes en autorisation d'établissement : 485 (431 en 2005 : + 12,5%)
64% souhaitent démarrer une activité commerciale de détaillant ou de prestataire de services commerciaux. Les autres activités se répartissent comme suit : 11% (cafetiers), 6% (restaurateurs), 8% (professions libérales), 4% (agences immobilières), 2% (transport), 1% (foires et marchés), 1% (organisation de formation) et 3% (autres).
- Correspondance et envoi de documents : 2.214 (1.905 en 2005 : + 16%)
- Consultations et informations par téléphone : 10.090 (11.459 en 2005 : -12%)

La Bourse d'Entreprises

La Bourse d'Entreprises de la Chambre de Commerce a pour objectif de rapprocher l'offre et la demande dans le domaine de la transmission d'entreprises des secteurs économiques ressortissants de la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce publie régulièrement les offres et les demandes enregistrées à la Bourse d'Entreprises sous forme d'annonces dans la rubrique «Bourse d'Entreprises» du "MERKUR" et sur son site Internet (www.cc.lu).

En 2006, les contacts de la bourse d'Entreprises ont abouti à des inscriptions totales de 32 entreprises à céder, dont 14 toujours actives. En parallèle, la Bourse a enregistré 159 nouvelles inscriptions du côté des repreneurs potentiels.

Par ailleurs, afin de rendre plus performante et attractive la Bourse d'Entreprises, des démarches ont été engagées dans le but de rapprocher la Bourse d'Entreprises aux bourses régionales existant dans la Grande Région.



La Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants

L'objectif général de la Mutualité est la promotion de l'esprit d'entreprise, voire l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

Son but est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg pour les prêts d'investissement lorsque les garanties disponibles s'avèrent insuffisantes. L'obtention d'un crédit professionnel est souvent difficile et risque de devenir un des soucis majeurs des petites et moyennes entreprises dans le futur. Dans un monde bancaire qui devra de plus en plus tenir compte du risque spécifique véhiculé par le client individuel, les conditions bancaires seront fonction de la qualité des garanties offertes. Un cautionnement de la Mutualité pourra sensiblement influencer sur les conditions et ceci d'autant plus que l'intensité de la garantie sera importante. Un cautionnement de la Mutualité fournit à l'entrepreneur un outil important pour négocier les conditions de son financement.

En 2006, 41 dossiers ont été présentés au comité directeur de la MCAC par des sociétés différentes. 21 accords de principe ont été donnés, et 12 dossiers ont été finalement cautionnés en 2006. Les 41 dossiers présentés au comité directeur en 2006 sont le résultat de quelques 300 contacts clients et banques.



Le Cadastre du Commerce

Les travaux relatifs à la mise en place du Cadastre du Commerce, reprenant dans un fichier unique les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg ont été poursuivis en 2006.

Ainsi, un nombre total de 3.265 commerces a été relevé fin 2006 dont 418 avec plus de 400 m2 de surface de vente.

Journée thématique sur la franchise

Suite à l'intérêt suscité par le dossier relatif à la franchise publié dans le Merkur en juin 2006, la Chambre de Commerce a décidé de changer le concept du traditionnel « Forum entreprise » et de le faire évoluer vers une journée thématique sur le thème de la franchise mêlant présentations et stands.

C'est ainsi que, dans le cadre des Journées de la Création et de la Transmission d'Entreprises, la Chambre de Commerce a organisé en décembre 2006 une journée sur le thème : « La franchise au Luxembourg : des possibilités ? ». Transformé pour l'occasion en véritable « mini-salon professionnel », le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce a accueilli près de 138 participants et pas moins de 18 stands représentant 21 enseignes et 3 organismes professionnels.

Cette nouvelle initiative a permis, tout au long de la journée, de présenter les différentes spécificités de la franchise par rapport au commerce traditionnel tout en laissant de larges plages horaires pour que les contacts entre les masters franchisés et les franchiseurs potentiels puissent avoir lieu.

Le parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,G0

Depuis avril 2000, l'association Business Initiative organise le parcours 1,2,3,G0 pour promouvoir l'esprit d'entreprise en Grande Région (SaarLorLux, Trèves et Belgique francophone). Composé de plus de 270 entrepreneurs, cadres ou dirigeants issus de tous secteurs d'activité, 1,2,3,G0 aide gratuitement et en toute confidentialité des porteurs de projets à finaliser un plan d'affaires. Depuis 2003, l'a.s.b.l. fait partie intégrante du département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg.



8 décembre 2006 : le Centre de Conférences de la Chambre de Commerce accueille près de 138 participants et pas moins de 18 stands représentant 21 enseignes et 3 organismes professionnels dans le cadre de la journée thématique sur la franchise

241 projets ont été déposés pour l'édition 2006. 94 ont été acceptés, dont 21 provenaient du Luxembourg. En 2006, un soutien accru au développement des startups innovantes a été mis en place par le biais de « primes de lancement » d'un montant annuel de 70.000 euros sous forme de cautionnement garanti à 100%. Le bénéficiaire accède à un prêt à taux réduit auprès de banques partenaires et bénéficie du parrainage d'un spécialiste en création d'entreprise pendant toute la durée de remboursement de son prêt.

*au Luxembourg, Luxinnovation est le relais 1,2,3,GO

L'organisation de conférences, de séminaires et d'autres manifestations à l'attention des PME

En 2006, le Département Création et Développement des Entreprises, a co-organisé les événements suivants :

- Conférence sur les assurances sociales (CCSS) (24 janvier 2006)
- Lancement de la bourse de transmission d'entreprises interrégionale (CCI du réseau RTCE) (8 mars 2006)
- Manifestation « Dienstleistungen in Luxemburg » (IHK-Saar) (22 mars 2006)
- Manifestation sur la création d'entreprise (FUSE) (24 mars 2006)
- Manifestation « Niederlassungsrecht in Luxemburg » (IHK-Trèves) (24 mai 2006)
- Pavillon d'information sur la création d'entreprises dans le cadre du Centenaire de la Ville d'Esch-sur-Alzette (Luxinnovation, Chambre des Métiers) (juillet 2006)
- « Journées de la Création » (Chambre des Métiers, Gouvernement) (25 novembre au 8 décembre 2007)

DÉPARTEMENT FORMATION PARLER LE LANGAGE DE L'ENTREPRISE

Formation Professionnelle Initiale Réussir l'insertion professionnelle

Au Luxembourg, le législateur a associé les chambres professionnelles à la mise en oeuvre d'une formation répondant aux besoins de l'économie et leur a confié l'organisation et la surveillance de l'apprentissage. Cette voie de formation comporte une formation pratique dans une entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage accompagné d'un enseignement scolaire assuré par un lycée technique.

Parmi les faits saillants en matière de formation initiale en 2006, il convient de citer l' « Action 300+ » lancée par la Chambre de Commerce en collaboration avec la FEDIL, la clc et l'HORESCA, afin d'inciter les chefs d'entreprises à déclarer leurs postes d'apprentissage à pourvoir. Cette action s'inscrit dans le cadre des discussions menées au niveau du comité de coordination tripartite et s'est soldée par quelque 160 postes d'apprentissage supplémentaires. A mentionner également, l'organisation d'un programme d'information et d'initiation pour les entreprises désireuses de s'engager dans la voie de l'apprentissage, la révision du dossier « Aides et Primes » avec simplification des procédures administratives en collaboration avec l'Administration de l'Emploi, le lancement d'une nouvelle formation de « gestionnaire qualifié(e) en logistique », ainsi que l'organisation en collaboration avec les responsables de l'ADEM – OP d'ateliers de sensibilisation s'adressant aux jeunes demandeurs, afin de réduire l'inadéquation entre offres et demandes en matière de postes d'apprentissage.

La tendance positive de l'apprentissage notée les années précédentes s'est confirmée en 2006 avec la remise solennelle de 655 diplômés (588 CATP et 67 CITP) et la gestion de 1.427 contrats d'apprentissage.

Notons enfin, qu'une grande partie des actions du service de la formation initiale en 2006 se sont inscrits dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle au Luxembourg. En effet, le projet de loi y relatif a été présenté fin 2006.

Organisation et gestion de l'apprentissage :

Le Service FPI a assuré en 2006 la gestion de 1427 contrats d'apprentissage : 889 apprentis ont suivi une formation dans le secteur commercial, 307 dans le secteur industriel du BTP et de l'informatique et 164 dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

ACTION
300+



19 novembre 2006 : Remise solennelle au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg des CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle) et CITP (certificat d'initiation technique et professionnelle) en l'honneur de 655 lauréats

Evolution du nombre d'apprentis sous contrat d'apprentissage :

Année de Formation

		00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07
Total:		978	1073	1220	1251	1332	1365	1427
	CATP	837	940	1025	1055	1116	1172	1263
	CITP	141	133	195	196	216	193	164
Industrie		95	111	109	137	153	152	163
Bâtiment/TP		61	64	53	58	60	64	65
Informaticiens			31	44	62	66	63	61
Gestionnaire qualifié en logistique								20
Commerce	Total	611	639	669	616	657	665	578
	CATP Vente	488	526	523	464	478	514	471
	CITP Vente	123	113	146	152	179	151	107
adm. et com.	Total Employés	166	171	246	284	306	313	311
Horeca	Total	45	57	99	94	90	108	164
	CATP	27	37	50	50	53	66	107
	CITP	18	20	49	44	37	42	57
Auxiliaire de vie								65

Formation Professionnelle continue Investir dans les compétences des entreprises

L'IFCC en tant qu'organe de formation de la Chambre de Commerce contribue au développement et à la valorisation des compétences des personnes travaillant dans les entreprises. Les fusions et restructurations, la rapide transformation des technologies, l'exigence accrue de qualité, l'évolution de l'environnement, ne sont que quelques facteurs qui entraînent des besoins en formation. Le « lifelong learning » favorise le modèle d'une économie de la connaissance où la matière grise et le capital humain constituent une importante matière première. Il s'agit de promouvoir une économie où chaque individu se prend en charge dans son propre processus de progression professionnelle et contribue ainsi à la performance de son entreprise.

Une mise en réseau avec ses ressortissants

Le 31 mai 2006, l'IFCC a organisé le premier forum « Entreprise et Formation » qui avait comme objectif de sensibiliser et d'encourager les entreprises dans leur démarche de formation. La table-ronde sur la place de la formation dans une économie de l'innovation, les possibilités de networking entre les participants ainsi que les workshops thématiques sur le retour sur investissement ou le processus de formation, ont apporté des réponses concrètes, susceptibles d'orienter les entreprises dans la mise en place et la structuration de leur politique de formation. Ce forum organisé en partenariat avec l'IFBL, l'IFSB, le LLLC et la Chambre des Métiers a rassemblé 133 participants et a connu un grand succès.

Une offre de formation ciblée aux besoins des entreprises

L'IFCC se veut proche des attentes et des besoins en formation exprimés par les ressortissants de la Chambre de Commerce. Dans ce contexte, l'IFCC avec l'appui de l'Horesca et de la « Fédération luxembourgeoise des librairies » a réalisé en 2006 deux enquêtes dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que des librairies. D'importants travaux de conception et de développement seront mis en œuvre en 2007 afin de traduire les besoins recensés en actions de formation de



qualité et à forte valeur ajoutée.

Coopération avec l'Université du Luxembourg

Le 23 mai 2006 a eu lieu la première édition du « Business Day » qui avait comme objectif de sensibiliser les étudiants de l'Université du Luxembourg aux pratiques de gestion d'entreprise. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre du rapprochement des actions de coopération entre l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce. Les exposés sur l'économie luxembourgeoise et la création d'entreprise au Luxembourg ont été suivis d'une table-ronde avec plusieurs dirigeants d'entreprise issus des secteurs de l'assurance, de l'industrie et des banques, et de visites d'entreprises.

Une offre de formation étoffée pour une croissance de 18%

L'IFCC a enregistré pour l'année 2006 un taux de croissance des inscriptions de 18% en l'occurrence de 5.703 en 2005 à 6.740 à 2006. La variation (+79%) la plus importante a été enregistrée pour les séminaires, où les efforts de partenariat ont été intensifiés avec l'OLAP et la Chambre des Métiers.

Création d'entreprise

Cours pour l'accès à la profession de commerçant, cafetier et transporteur

Les formations que l'IFCC organise dans les différentes branches en vertu d'un mandat reçu du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme ont connu un grand succès pendant l'année sous revue avec 931 inscriptions enregistrées pour les trois formations concernées.

Formation professionnelle continue

IFCC Actuel : Séances d'information et conférences

Pendant l'année 2006, l'IFCC a organisé 12 séances d'information et conférences avec un total de 990 inscriptions. Les thématiques étaient liées à l'actualité politique, économique et légale au Luxembourg.

IFCC After Work Training Program

Pour l'exercice 2006, l'IFCC a organisé 21 cours du soir visant à familiariser les stagiaires avec la gestion d'entreprise en l'occurrence le marketing, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, le droit, la fiscalité et les langues. 1.380 inscriptions ont été enregistrées, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2005.

IFCC Entreprises

Pendant l'année 2006, 176 séminaires se sont déroulés, dont 167 ont été organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers et l'OLAP. 2.099 inscriptions (+79%) ont pu être enregistrées pour 2006.

En 2006, l'IFCC a organisé six cycles de formation à savoir « Législation environnementale au Luxembourg », « Management des compétences », « Leadership et techniques managériales » (version française et allemande), « Management international pour PME » et « Mécanismes financiers de l'entreprise ».

A l'instar des années précédentes, l'IFCC a organisé neuf formations à des fonctions et métiers totalisant 1.101 inscriptions. Ces formations font partie du programme de formation récurrent de l'IFCC.

L'axe des formations sectorielles regroupe la « Formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire » ainsi que de nouvelles actions de formation pour le compte de l'industrie. En 2006, les actions suivantes ont pu être lancées : « Grundlagenkurs Hydraulik », en collaboration avec Festo Lernzentrum et « Automates Siemens S7 ».

IFCC Executive Education

Tout dirigeant d'entreprise rencontre le besoin, à un moment donné de sa vie professionnelle, de faire le point sur l'orientation de son entreprise et de se familiariser avec les techniques de gestion les plus avancées. IFCC Executive Education a répondu en 2006 à ce besoin par un cycle de formation en « Management d'entreprise pour cadres et dirigeants ».



COMMUNICATION INFORMER ET CONVAINCRE

Après le lancement du nouveau site Internet en 2004, le Service Communication a poursuivi ses efforts de développement du site et a mis l'accent sur la redynamisation de l'image de la Chambre de Commerce en 2006.

Développement des fonctionnalités du site Internet

Le Service Communication a développé plusieurs fonctionnalités sur le site. Parmi les nouveautés traitées en 2006, il convient de citer un **espace protégé (ou Members' Lounge)** pour les membres de la Chambre de Commerce. Grâce à cet espace, les membres peuvent accéder au moyen d'un login et d'un mot de passe à la Lounge qui leur est réservée, et y trouver tous les documents utiles relatifs aux assemblées plénières et autres réunions organisées avec la Chambre de Commerce.

Une autre fonctionnalité a également vu le jour en 2006. Il s'agit d'un **outil enquête**. Ce nouvel outil permet de réaliser des enquêtes en ligne et a été utilisé notamment par le Département Economique pour réaliser les enquêtes conjoncturelles dans les secteurs des services et du Commerce. L'outil exécute un dépouillement automatique des résultats et sera optimisé en 2007.

Une troisième fonctionnalité mise au point en 2006 a été la **mise en ligne des avis en cours**. Les projets de loi et projets de règlements grand-ducaux pour lesquels la Chambre de Commerce est saisie sont maintenant disponibles sur le site Internet, afin que les entreprises puissent donner leur avis sur les projets en question. Un lien vers les projets de loi et projets de règlements est envoyé régulièrement aux membres élus.

En 2007, un forum de discussion pour les avis en cours sera finalisé. Ainsi, pour chaque projet de loi ou projet de règlement pour lesquels la Chambre de Commerce est saisie, un forum sera mis à la disposition des internautes. Ces derniers pourront par ce biais donner leurs commentaires et initier une discussion ou un débat.

Enfin, la quatrième et dernière fonctionnalité développée en 2006 concerne une revue de presse en ligne. Cette **revue de presse** est régulièrement actualisée par le service Communication et reprend les articles parus dans divers médias traitant de la Chambre de Commerce, de l'IFCC et de l'UEL. La recherche se fait par mots-clés, par média ou par date de parution.

Notons encore que les pages d'accueil en français ont été adaptées en anglais et en allemand, avec une mise à disposition de tous les documents disponibles dans ces deux langues. Ces documents concernent essentiellement la création d'entreprise.

Le site lancé en avril 2004 a rencontré un formidable succès auprès du public, comme en témoignent ces quelques chiffres:

Fréquentation moyenne (hits mensuels)	988.977
Pages vues (par mois)	134.574
Nombre de visiteurs (par mois)	22.718
Inscription en ligne (total 2006)	179
Commande publications (total 2006)	161
Téléchargements documents (total 2006)	255.438

Evolution de la fréquentation du site Internet (en moyenne par mois)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de hits	30.129	75.420	158.017	199.002	606.687	765.211	913.159
Visiteurs	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	13 050	16 197	21 063



Top 5 des documents téléchargés (depuis avril 2004)

Titre	Téléchargements
Entreprendre au Luxembourg (pdf)	51.612
Entreprise Luxembourg (version intégrale)	31.741
Doing Business in Luxembourg	24.241
Oser entreprendre	22.993
Investieren in Luxembourg	21.765

Publications

Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2006 par le Service Communication, il convient de citer, le rapport annuel 2005 ou encore le calendrier du Commerce extérieur 2006, ainsi qu'une déclinaison d'annonces publicitaires faisant la promotion des services de la Chambre de Commerce et un plan d'accès aux locaux de la Chambre de Commerce à l'usage des visiteurs.

Notons qu'une série de nouvelles publications est venue s'ajouter au programme de travail en cours d'année : la brochure intitulée « Vivre et travailler au Luxembourg » /« Living and Working in Luxembourg », en français et en anglais, ainsi que le Guide « Doing Business in Luxembourg », tous deux élaborés en collaboration avec le Département Economique. La brochure « Vivre et travailler au Luxembourg » fournit des informations concrètes aux salariés d'entreprises étrangères désireux de s'implanter au Luxembourg. Elle a remporté un vif succès auprès du public et est régulièrement demandée. Quant au Guide « Doing Business in Luxembourg », il sera publié pour la première fois sous forme d'un DVD interactif en trois langues (anglais, français et allemand) et permettra d'inclure la brochure « Vivre et travailler au Luxembourg », deux films présentant respectivement le Grand-Duché de Luxembourg et la Chambre de Commerce, ainsi que le Guide du Marché. La sortie du DVD est prévue pour début 2007.

Relations presse

Au courant de l'année 2006, la Chambre de Commerce a diffusé 57 communiqués de presse portant sur des sujets aussi variés que l'enquête Eurochambres, les visites officielles, les nouvelles publications, les avis les plus importants, les remises de diplômes et de certificats de réussite et les nombreuses manifestations et séances d'informations organisées au sein de la Chambre de Commerce.

Merkur: le magazine des entreprises luxembourgeoises



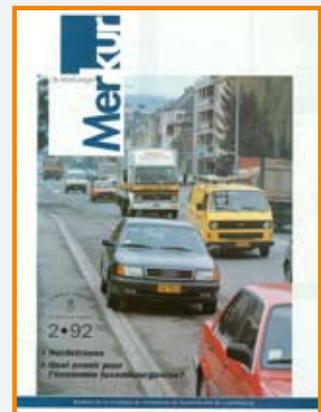
1977

tirage: 5.000
pages: 4



1985

tirage: 9.000
pages: 16



1992

tirage: 13.500
pages: 48





2002

tirage: 29 040
pages: 82



2006

tirage: 37.000
pages: 104

Le mensuel d'information de la Chambre de Commerce, «Lëtzebuurger Merkur» est diffusé 10 fois par an aux 33 000 entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce ainsi qu'à de nombreuses organisations, institutions et personnalités luxembourgeoises et étrangères. Le mensuel est à la fois outil d'information pour les entreprises et forum exprimant l'opinion des entreprises sur l'activité économique et l'action politique.

En 2006, une enquête de satisfaction a été menée auprès des lecteurs dans l'édition du mois de septembre. L'analyse des résultats sera publiée en 2007. Premier constat : les lecteurs sont globalement satisfaits jusqu'à très satisfaits du produit.

Toutes les éditions 2006 peuvent être téléchargées en version intégrale (format pdf) sur le site Internet de la Chambre de Commerce. Le nombre de pages et le tirage du mensuel d'information n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années pour mieux répondre aux exigences des lecteurs.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Tirage moyen	17.530	19.110	19.980	20.840	23.790	26.130	29.040	31.020	32.122	33.480	37.000
Nombre moyen de pages	59	62	67	70	69	66	82	86	100	104	104



Organisation de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce se compose de 23 membres élus, regroupés en huit groupes ou collèges électoraux. Elle est dirigée par un Bureau qui se compose du président et des quatre vice-présidents élus par l'Assemblée plénière de la Chambre. Les membres de la Chambre sont élus pour un terme de cinq ans.



M. Michel WURTH
Président
Etablissements
métallurgiques



M. François WAGENER
Vice-Président
Banques



M. Fernand ERNSTER
Vice-Président
Commerce de Gros



M. Jean J. SCHINTGEN
Vice-Président
Etablissements
d'hébergement



M. Robert DENNEWALD
Vice-Président
Petite & moyenne
industrie



M. Marc DECKER
Membre élu
Commerce de Gros



M. Marc JACOBS
Membre élu
Commerce de Gros



Mme Maryse HOFFMANN
Membre élu
Commerce de Gros



M. Johnny HOFFMANN
Membre élu
Commerce de détail



M. Guy KERGER
Membre élu
Commerce de détail



M. Raymond MUNHOWEN
Membre élu
Commerce de détail



M. Michel RODENBOURG
Membre élu
Commerce de détail



M. Roger SCHLIM
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



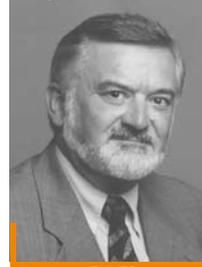
M. Marc SOLVI
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



M. Camille FOHL
Membre élu
Banques



M. Dominique MELOTTE
Membre élu
Banques



M. Henry THYES
Membre élu
Banques



M. Pit HENTGEN
Membre élu
Assurances



M. Francis DAHM
Membre élu
Cafetiers &
Restaurants



M. Charles KROMBACH
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Hermann LANGE
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Edmond MULLER
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Christian THIRY
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Bureaux 7 rue Alcide de Gasperi | Adresse postale L-2981 Luxembourg
Tél. +352 42 39 39 - 1 | Fax +352 43 83 26 | chamcom@cc.lu | www.cc.lu

